



Discours

par

Mme Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

Discours d'ouverture 82ème Assemblée générale d'INTERPOL

21 octobre 2013

Cartagena de Indias, Colombie

Monsieur le Président de la République de Colombie,
Monsieur le Ministre de la Défense Nationale de la République de Colombie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL,
Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale de Colombie,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Police,
Madame et Messieurs les membres du Comité Exécutif d'INTERPOL,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation, chefs de Bureaux Centraux Nationaux et délégués
des pays membres d'INTERPOL,
Distingués invités,
Chers collègues,

Bonjour à tous, Buenos días

C'est un grand honneur de m'adresser à vous ce matin à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 82ème session de l'Assemblée Générale d'INTERPOL.

Ce moment solennel me donne l'occasion d'exprimer en premier lieu mon extrême gratitude aux plus hautes autorités de la République de Colombie pour la confiance témoignée à INTERPOL et pour leur hospitalité en accueillant nos travaux. Je me réjouis particulièrement du choix de la ville de Cartagena de Indias, cité riche de tradition, d'histoire et de culture, « *frente al mar* » pour reprendre le titre d'un tableau du « *plus colombien des artistes* », Fernando BOTERO.

La Colombie est un pays membre exemplaire de notre Organisation. Elle mène un combat sans relâche contre le terrorisme et la criminalité organisée. Le courage et le dévouement des hommes et des femmes des agences d'application de la Loi de la Colombie impliqués dans cette lutte sont exemplaires et méritent d'être soulignés.

C'est aujourd'hui la première fois que je m'adresse à cette haute assemblée depuis mon élection il y a un an. Je le fais donc avec émotion parce que je mesure l'importance de la mission d'INTERPOL au profit de la sécurité du monde. Je le fais avec responsabilité également dans le cadre du mandat de Présidente que vous m'avez confié.

Notre Assemblée générale se tient dans un contexte international en rapide et constante mutation, marqué par de multiples menaces et de nombreux défis.

Nous avons tous en tête l'attaque à main armée meurtrière perpétrée récemment dans le centre commercial de Westgate, à Nairobi, au Kenya. Je tiens à témoigner ma profonde sympathie aux autorités kenyanes suite à ces attaques et saluer le courage démontré par les forces de police au cours de cet événement dramatique pour l'ensemble de la communauté internationale. En accord avec les autorités du pays, INTERPOL a déployé une cellule de crise sur place et a mis à la disposition du Kenya ses outils et services en matière de coopération policière internationale.

C'est la mission d'INTERPOL que de vous aider à relever les défis auxquels vous êtes confrontés et de trouver ensemble des réponses appropriées.

Au cours de cette année, les échanges que j'ai pu avoir avec vous, tant à l'occasion des conférences d'INTERPOL que lors des visites dans vos pays, m'ont permis d'apprécier l'engagement de vos services face à la criminalité organisée, de recueillir vos points de vue et l'expression de vos besoins. Je tiens à remercier les chefs de police et autorités des pays que j'ai eu le privilège de visiter et qui m'ont fait partager la richesse de leur expérience et accorder leur confiance à l'Organisation.

Je tiens à saluer l'investissement de mes collègues du Comité exécutif d'INTERPOL, Vice-Présidents et délégués, ainsi que la qualité de leurs contributions, aussi bien à l'occasion des sessions du Comité tout au long de cette année, qu'au plus près des activités de nos pays membres notamment à l'occasion des Conférences régionales d'INTERPOL. Je les sais à la hauteur des responsabilités que vous leur avez confiées et des enjeux liés à l'évolution de notre Organisation. Les sessions de ce Comité ont donné lieu à des débats extrêmement riches. Les projets qui y ont été discutés avec le Secrétariat Général et les décisions qui en résultent seront partagés avec vous au cours des prochains jours.

Permettez-moi également de saluer Monsieur le Secrétaire général, Ronald NOBLE, pour sa clairvoyance et sa détermination qui permettent à INTERPOL, sous son impulsion, de se développer et de s'adapter à l'évolution de la criminalité. J'associe à mes propos l'ensemble des personnels du Secrétariat général, à Lyon, mais aussi dans les bureaux régionaux, dans les représentations spéciales et à Singapour pour leur travail et leurs efforts dans les services apportés à tous nos pays membres.

Si nous voulons continuer de concert à rendre le monde plus sûr, il nous appartient de prendre les décisions pertinentes pour l'avenir de l'Organisation.

Les initiatives qui nous seront présentées au cours des prochains jours sont le résultat d'une prise en compte de l'environnement dans lequel nous vivons et d'un travail commun du Comité Exécutif, du Secrétariat général et des représentants de vos pays.

Cette Assemblée générale constitue une formidable opportunité d'échanger sur vos expériences en matière de lutte contre les menaces criminelles en constante évolution mais aussi sur les stratégies mises en œuvre pour mieux combattre le crime. La haute qualité des orateurs et la pertinence du choix des interventions constituent à ce titre un premier succès qui nous permettra d'identifier les réponses à apporter en matière d'application de la Loi.

La lutte contre le terrorisme, le trafic des stupéfiants, la cybercriminalité, les contrefaçons ou la criminalité pharmaceutique, de même que la protection des frontières ou de celle des grands événements, nécessitent qu'INTERPOL poursuive le développement et la mise en œuvre de stratégies, d'outils et de services innovants, synonymes de progrès dans vos efforts quotidiens au service de la sécurité.

C'est ce désir d'innovation et d'adaptation à la réalité criminelle qui a animé la révision du cadre stratégique de l'Organisation pour les trois prochaines années (2014-2016). Les priorités stratégiques d'INTERPOL y ont été affinées, tandis que les activités qui en découlent reflètent les évolutions organisationnelles et stratégiques mises en œuvre par INTERPOL depuis plusieurs années.

La définition de nos priorités demande nécessairement à s'interroger sur l'évolution de notre Organisation, sur les buts que nous souhaitons atteindre et sur les moyens que nous envisageons de mettre en œuvre afin d'y parvenir.

Etablir un programme d'activités, c'est aussi analyser les tendances contemporaines et anticiper les défis auxquels nous allons être confrontés de manière à poser dès aujourd'hui, les bases de notre action future.

Chaque initiative qui vous sera présentée au cours de notre Assemblée générale vient renforcer l'action de l'Organisation. Et parce que la cohérence du tout est indispensable, nos objectifs sont animés par une vision commune: celle de contribuer ensemble à un monde plus sûr, en restant au plus près de la réalité opérationnelle et au plus près des besoins et attentes des pays membres.

L'ouverture du Complexe Mondial INTERPOL pour l'Innovation, au cours de l'année prochaine, viendra concrétiser des années de réflexion et d'efforts afin de répondre tous ensemble aux évolutions de la criminalité contemporaine et aux défis que pose la cybercriminalité.

Conformément à vos demandes, le renforcement de l'expertise et des compétences de pointe nécessaires aux actions nouvelles des services chargés de l'application de la loi en matière de lutte contre la cybercriminalité constituera un élément essentiel des activités du Complexe Mondial pour l'Innovation.

Nous savons d'ores et déjà pouvoir compter sur l'appui d'Europol et du Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3) ainsi que sur les entreprises du secteur privé dont les solutions en matière de sécurité contribueront à l'effort mondial de lutte contre ces nouvelles formes de criminalité.

Cet objectif majeur pour l'avenir, ne doit pas réduire notre offensive contre la criminalité organisée traditionnelle dont les méfaits sont tentaculaires partout dans le monde.

Dans un contexte financier contraint, il est primordial de renforcer les synergies entre acteurs afin de toujours être capable de répondre à vos attentes. La sécurité globale est l'affaire de tous et face au crime organisé et globalisé, ce n'est que tous ensemble que nous réussissons de manière efficace.

La plus-value apportée par la coopération entre les forces de police de nos pays membres n'est plus à démontrer. J'ai encore pu le constater personnellement au cours de cette année à l'occasion de ma participation aux conférences régionales et à la réunion des chefs de BCNs.

Votre présence si nombreuse à notre Assemblée générale le confirme encore aujourd'hui. Je connais vos obligations et vos responsabilités dans vos pays respectifs. Votre participation et votre contribution à nos travaux montrent l'importance que vos pays accordent à INTERPOL, à ses activités et à son futur, et renforcent notre détermination d'être à la hauteur de vos attentes.

Les présentations qui seront faites tout au long des prochains jours sont là pour nous rappeler la contribution inestimable de vos gouvernements, de vos forces de police et des Bureaux Centraux Nationaux aux activités de notre Organisation.

La valeur de nos résultats constitue le reflet de la mobilisation de nos forces. C'est parce qu'INTERPOL croit en la valeur de la coopération que l'Organisation a publié une alerte globale de

sécurité au cours de l'été, suite à la série d'évasions survenues dans les prisons de neuf pays. Chaque information compte pour localiser les terroristes et criminels en fuite, où qu'ils puissent se trouver, et empêcher ainsi de nouveaux crimes.

Le projet de plate-forme « e-extradition », reconnu pour sa pertinence par les pays membres de l'Organisation en 2012 et dont l'état d'avancement vous sera présenté cette année, constitue un autre exemple de l'intérêt de vos pays à travailler tous ensemble en coopération avec INTERPOL afin de renforcer l'efficacité du dispositif pénal global. L'action répressive de la police est indissociable de la mission de Justice.

Les activités conjointes menées dans le cadre de nos coopérations avec d'autres organisations et institutions internationales et régionales, dans le respect mutuel et sur la base d'une confiance réciproque, sont elles aussi cruciales. C'est la raison pour laquelle, parmi les priorités déterminées avec le Comité exécutif, j'ai porté une attention soutenue au développement et au renforcement de ces coopérations. Je salue notamment la présence de l'Organisation Internationale pour les Migrations, Eurojust, le Comité International Olympique, et le Comité d'Organisation « Rio 2016 ». Je les remercie pour la confiance qu'ils nous témoignent en manifestant le souhait d'entrer en partenariat avec INTERPOL, partenariats qui seront soumis à votre considération au cours de cette session.

INTERPOL, dont le concept est né il y a près d'un siècle, n'a eu de cesse de s'adapter afin de prendre en considération les mutations de son environnement. Notre Organisation est devenue un acteur incontournable de la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme. Mais si les évolutions d'INTERPOL ont d'ores et déjà permis des avancées extraordinaires, il nous est indispensable de faire preuve d'innovation tout en consolidant nos acquis, afin de pouvoir continuer à répondre aux attentes des 190 pays membres de l'Organisation. Les initiatives sur lesquelles vous aurez à vous prononcer à l'occasion de cette session de l'Assemblée générale, à l'image de l'évolution du modèle de financement de notre Organisation, sont à même de permettre à INTERPOL de s'adapter afin d'être en mesure de toujours progresser, dans le respect de la transparence et de l'intégrité auxquels nous sommes tous très attachés.

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

« Il faut se battre pour gagner », dans le respect des valeurs et des principes qui nous animent ...

C'est à notre persévérance que tient notre futur. Et c'est à une nouvelle évolution de notre Organisation que je vous invite aujourd'hui.

Il vous faut construire l'avenir et permettre à INTERPOL de ne pas fléchir dans un contexte budgétaire pourtant difficile.

Cette 82ème session de l'Assemblée Générale constituera une nouvelle étape pour INTERPOL, par les choix qui seront faits lors de ces prochains jours : le choix assumé de poursuivre notre combat contre la criminalité transnationale, avec nos partenaires, pour nos citoyens.

Je vous souhaite à toutes et à tous des fructueux travaux et une excellente Assemblée générale dans ce pays magnifique et je renouvelle mes remerciements pour l'accueil de la Colombie.

Je vous remercie de votre attention.

---oooOOooo---